Compétys

PROGRAMME DE FORMATION

Pilote IA

La culture IA des fonctions administratives du sanitaire, du social et du médico-social.

Parcours en trois niveaux · intra-établissement et en ligne · version 1 · novembre 2026

Le parcours

Chaque niveau se commande séparément

NIVEAU 1 — Socle

3 h en ligne, en escape game

Tous les agents

Comprendre, protéger les données, rédiger et vérifier

NIVEAU 2 — Maîtrise

2 jours · 14 h en intra

Secrétaires, assistantes, gestionnaires

Produire, automatiser et piloter sur ses vrais documents

NIVEAU 3 — Référent IA

3 jours · 21 h en intra

Un relais par service

Encadrer, tracer, analyser les risques, animer

Aucune donnée patient. Tous les exercices portent sur des documents anonymisés ou fictifs réalistes, et sur les seuls outils autorisés par l'établissement.

Article 4 de l'AI Act. Chaque session alimente le registre des mesures prises par l'établissement pour favoriser la maîtrise de l'IA de ses agents.

NIVEAU 1 · SOCLE

Piloter l'IA au quotidien

3 heures | 100 % en ligne | Escape game | Indépendant de l'outil

PUBLIC
Tous les agents des fonctions administratives, quel que soit leur grade

PRÉREQUIS
Savoir naviguer sur internet. Aucune connaissance en IA requise

DURÉE
3 h en trois connexions (1 h 20, 1 h, 40 min), sur 30 jours d'accès

MODALITÉS
Formation à distance, asynchrone, sur ordinateur, tablette ou smartphone

TARIF
60 € HT par agent (licence nominative)

DÉLAI D'ACCÈS
Accès ouvert sous 5 jours ouvrés après réception du bon de commande

RECONNAISSANCE
Attestation de fin de formation nominative. Formation non certifiante

ACCESSIBILITÉ
Adaptations étudiées avec le référent handicap, voir page 6

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'agent est capable de :

1. Expliquer ce qu'est une IA générative, ce qu'elle fait bien et où elle se trompe
2. Repérer les données qui ne doivent jamais entrer dans un outil non autorisé
3. Rédiger une consigne structurée qui produit un résultat exploitable
4. Contrôler et corriger une production de l'IA avant de l'utiliser
5. Situer son usage dans le cadre de l'établissement : charte, outils autorisés, article 4

Contenu, 3 h en six séquences

15 min	**Entrée.** Positionnement de départ et prise en main de la plateforme.
35 min	**Escape game « Garder la main ».** Énigmes chronométrées autour d'une étude de cas administrative.
30 min	**Débrief salle par salle.** Correction commentée : fonctionnement d'une IA générative, erreurs plausibles, données sensibles, consigne structurée.
60 min	**Atelier métier.** Cas pratiques tirés du poste (secrétariat médical, RH, achats, accueil), sur données fictives : rédiger, vérifier, corriger.
20 min	**Cadre de l'établissement.** Charte, outils autorisés, données de santé et hébergement HDS, article 4.
20 min	**Sortie.** Quiz final, questionnaire de satisfaction et plan d'usage personnel.

Méthodes mobilisées

Escape game en ligne, débrief commenté, cas pratiques par métier sur données fictives, apports courts. Chaque séquence débloque la suivante.

Évaluation

Positionnement à l'entrée, énigmes notées en continu, quiz final validant, questionnaire de satisfaction à chaud.

NIVEAU 2 · MAÎTRISE

Transformer son travail administratif avec l'IA

2 jours · 14 h | Présentiel intra | 6 à 10 stagiaires | Sur vos documents

PUBLIC
Secrétaires médicales, AMA, assistantes de direction et de pôle, gestionnaires

PRÉREQUIS
Avoir suivi le Socle ou réussi le test de positionnement. Pratique courante de la messagerie, du traitement de texte et du tableur

CONDITION
Un outil d'IA générative autorisé par l'établissement, un poste par stagiaire

DURÉE
2 jours, 14 h, consécutifs ou espacés de deux semaines au plus

TARIF
3 600 € HT forfaitaires par groupe de 6 à 10 stagiaires, soit 1 800 € HT par jour. Déplacement hors Guadeloupe sur devis

DÉLAI D'ACCÈS
Session planifiée 4 à 8 semaines après signature de la convention

RECONNAISSANCE
Attestation de fin de formation. Non certifiante

OUTIL
Celui autorisé par l'établissement. Déclinaison sur Claude si l'établissement l'a validé

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

1. Configurer un assistant IA pour ses tâches récurrentes : courriers, comptes rendus, réponses types
2. Synthétiser, extraire et reformuler un document long pour un destinataire précis
3. Automatiser une tâche répétitive sans écrire de code
4. Produire un tableau de bord d'activité commenté avec l'aide de l'IA
5. Mesurer le temps gagné et formaliser deux usages à déployer dans son service

Contenu, par demi-journée

JOUR 1 · MATIN
Mon assistant personnel
Consignes avancées, instructions permanentes, bibliothèque de modèles du service.

JOUR 1 · APRÈS-MIDI
Les documents longs
Notes, procédures, rapports : synthèse, extraction, reformulation et contrôle.

JOUR 2 · MATIN
Automatiser sans coder
Relances, tri du courrier entrant, alimentation d'un tableau de suivi.

JOUR 2 · APRÈS-MIDI
Piloter et prouver
Tableau de bord commenté, mesure du temps gagné, plan d'usage du service.

Méthodes mobilisées

Ateliers sur les documents du service, anonymisés et recueillis en amont. Démonstration, pratique guidée, travail en binôme.

Évaluation

Positionnement et recueil de trois tâches chronophages, évaluation à chaque atelier, livrable final noté sur grille, satisfaction à chaud et à 60 jours.

NIVEAU 3 · RÉFÉRENT IA

Encadrer et animer l'IA dans son service

3 jours · 21 h | Présentiel intra | 6 à 10 stagiaires | Un référent par service

PUBLIC
Cadres administratifs, AMA référentes, assistantes de pôle désignées par la direction

PRÉREQUIS
Avoir suivi le Socle et la Maîtrise, ou réussi le test de positionnement. Être désigné référent par l'établissement

DURÉE
3 jours, 21 h. Le troisième jour peut être placé 3 à 4 semaines après les deux premiers

TARIF
5 400 € HT forfaitaires par groupe de 6 à 10 stagiaires, soit 1 800 € HT par jour. Déplacement hors Guadeloupe sur devis

DÉLAI D'ACCÈS
Session planifiée 4 à 8 semaines après signature de la convention

RECONNAISSANCE
Attestation « Référent IA Compétys » délivrée après validation de l'évaluation finale. Non certifiante

À PRÉVOIR
La charte IA de l'établissement, si elle existe, transmise avant la session

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le référent est capable de :

1. Situer les obligations applicables : AI Act, RGPD, secret professionnel, hébergement HDS
2. Décliner la charte IA de l'établissement en règles opérationnelles pour son service
3. Tenir le registre des usages de l'IA du service
4. Conduire l'analyse de risques d'un usage et décider de son escalade vers le DPO ou la DSI
5. Animer le Socle en interne et accompagner ses collègues
6. Rassembler les preuves des mesures prises au titre de l'article 4

Contenu, jour par jour

JOUR 1 **Le cadre**	**Matin :** AI Act après l'Omnibus de 2026, pratiques interdites, transparence, article 4. **Après-midi :** RGPD, secret, HDS ; de la charte d'établissement aux règles du service.
JOUR 2 **Le registre**	**Matin :** cartographier les usages du service, fiche usage, registre. **Après-midi :** analyse de risques sur cas réels, circuit de validation et d'escalade.
JOUR 3 **Le relais**	**Matin :** animer une séance du Socle, accompagner, lever les résistances. **Après-midi :** preuves article 4, indicateurs, soutenance du plan de déploiement.

Méthodes mobilisées

Études de cas du secteur, ateliers de production sur les documents du service, mise en situation d'animation.

Évaluation

Positionnement, cas pratique noté, soutenance du plan de déploiement sur grille, satisfaction à chaud et à 90 jours.

DISPOSITIF COMMUN AUX TROIS NIVEAUX

Évaluation et indicateurs

1 **Avant**

Test de positionnement, recueil des attentes et des tâches chronophages

2 **Pendant**

Énigmes, exercices et productions corrigés à chaque séquence

3 **En fin de session**

Évaluation finale sur grille, auto-évaluation des objectifs, satisfaction à chaud

4 **À 60 et 90 jours**

Usages maintenus, temps gagné mesuré, retour du commanditaire

Indicateurs de résultats publiés

INDICATEUR	MODE DE CALCUL	RÉSULTAT
Satisfaction des stagiaires	Part des répondants satisfaits ou très satisfaits, à chaud	[à publier]
Réussite à l'évaluation finale	Part des stagiaires atteignant le seuil de validation	[à publier]
Atteinte des objectifs	Objectifs déclarés atteints par le stagiaire et confirmés par la formatrice	[à publier]
Usage maintenu	Part des stagiaires qui utilisent au moins un usage appris, à 60 jours	[à publier]
Temps gagné	Médiane du temps gagné par semaine, mesurée avant et après sur une tâche réelle	[à publier]
Achèvement du Socle	Part des licences activées menées jusqu'au quiz final	[à publier]
Satisfaction des commanditaires	Appréciation de la direction ou du service formation, à 90 jours	[à publier]

Résultats publiés dès les premières sessions, puis mis à jour chaque trimestre sur competys.com.

Ce que reçoit l'établissement

- Feuilles d'émargement et certificats de réalisation
- Attestations de fin de formation nominatives
- Bilan de session : résultats, satisfaction, axes de suivi
- Synthèse des mesures prises, prête pour le registre article 4

ACCÈS, TARIFS ET CONTACTS

Informations pratiques

Tarifs	
Socle · licence nominative	**60 € HT / agent**
Maîtrise · 2 jours · 6 à 10 stagiaires	**3 600 € HT / groupe**
Référent IA · 3 jours · 6 à 10 stagiaires	**5 400 € HT / groupe**
PRESTATIONS ASSOCIÉES, HORS FORMATION	
Diagnostic et charte, séance de lancement incluse (10 personnes)	**3 500 € HT**
Registre de preuves article 4	**1 500 € HT / an**

Prix forfaitaire par groupe : le même, que le groupe compte 6, 8 ou 10 stagiaires. Au-delà de 10, un second groupe est constitué. Déplacements hors Guadeloupe sur devis. TVA non applicable, article 293 B du CGI.

Modalités et délais d'accès

Sur devis, puis bon de commande ou convention de formation. Licences ouvertes sous 5 jours ouvrés. Sessions intra planifiées 4 à 8 semaines après signature.

Financement

Plan de formation de l'établissement, en achat direct ou par l'ANFH pour le public. Actions collectives de l'OPCO Santé pour le privé.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Toute situation est étudiée avant l'entrée en formation, lors d'un entretien avec la référente handicap : rythme, supports, aménagement du poste, temps supplémentaire pour les évaluations. Si nécessaire, Compétys s'appuie sur les ressources spécialisées du territoire. Référente handicap : Alvina LABICHE, contact@competys.com.

CONCEPTION ET ANIMATION

Alvina LABICHE

Cadre administratif en établissement public de santé. Membre du groupe de travail sur la charte IA de son établissement. MBA en stratégie digitale, formation en cours à la gouvernance de l'IA (ISO/IEC 42001) et au DU IA en santé.

Contacts

Courriel
contact@competys.com

Téléphone
0690 40 60 64

Site
competys.com

Compétys, micro-entreprise · Anse-Bertrand, Guadeloupe · SIRET : 789 402 476 00038 · Déclaration d'activité : [en cours d'attribution] · Certification Qualiopi : [à obtenir] · Fiche programme version 1, novembre 2026.